

Directive N° CW 001-17 (Bien-être à l'enfance)

Frais de déplacement des cadres

Exercice 2022-2023



	Directeur général	Ancien directeur général	Directeur de service N° 1	Directeur de service N° 2	Directeur de service N° 3	Directeur des ressources humaines	Directeur de la qualité et des systèmes d'information	Directeur des finances et infrastructures	TOTAL
Frais de déplacement	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Hébergement	344	326							670
Repas	161	79							240
Transport :									
• Avion		502							502
• Train									0
• Véhicule									0
• Taxi	30								30
• Stationnement	44	15							59
• Indemnité de kilométrage	1,300	2,481	251	455	342	345	47		5,221
• Autre	346								346
TOTAL :	2,225	3,403	251	455	342	345	47	0	7,068